

PREVENTION PRO

4 avenue de la libération
60160 MONTATAIRE
Email: contact@preventionpro.fr
Tel: 0781997579



MAC APS

a formation de recyclage MAC APS s'adresse à tous les détenteurs d'un TITRE APS ou d'un CQP APS.

Si vous avez une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité privé, à chaque renouvellement de votre titre, vous devrez effectuer cette formation pour maintenir votre carte professionnelle auprès du CNAPS.

Votre carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité est valable 5 ans sur tout le territoire national et doit être renouvelée 3 mois avant sa date de fin de validité.

Une carte pro APS ne peut être renouvelée auprès du CNAPS si elle est encore valable pour les 6 prochains mois ou plus.

Durée: 27.00 heures (3.50 jours)

Profils des stagiaires

- Agents de sécurité titulaires d'une carte professionnelle

Prérequis

- Être titulaire d'une carte en cours de validité (si votre carte n'est plus valable vous devez faire une demande de numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS) ou posséder une demande d'autorisation préalable auprès du CNAPS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous consulter

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Modalités d'accès :

Pour toute question nous contacter par téléphone 0781997579 ou par mail à contact@preventionpro.fr

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité
- Être capable de gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage

PREVENTION PRO | 4 avenue de la libération MONTATAIRE 60160 | Numéro SIRET: 81378599500024 | Numéro de déclaration d'activité: 32600315660 (auprès du préfet de région de: 60)

Numéro autorisation CNAPS FOR-060-2026-04-02-20210762987 Numéro agrément ADEF 6021030501

PREVENTION PRO

4 avenue de la libération

60160 MONTATAIRE

Email: contact@preventionpro.fr

Tel: 0781997579



Contenu de la formation

- Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures)
 - Les évolutions récentes du livre VI
 - Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
 - La non-assistance à personne en danger
 - Principes de la République
- Gérer les conflits (3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique)
 - Traiter une agression verbale
 - Adopter des techniques verbales et un comportement adapté
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage (3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique)
 - Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages
 - Les modalités d'agrément
 - Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions
- Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
 - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
 - Notions de secourisme « tactique »

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Mame John

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.